



## Dropshipping fournisseur : asie ; client : international

Par **sbthiot**, le **04/02/2018** à **21:55**

Bonjour,

Je compte lancer un site e-commerce en dropshipping. Mes fournisseurs sont en Asie, Chine pour la plupart. Mon statut : sera micro entreprise travailleur non salarié.

Comment dois-je gérer la tva vis-à-vis de mes fournisseurs et de mes clients (qui peuvent être n'importe où dans le monde).

Merci d'avance.

Par **Me Elias Bourran**, le **01/06/2020** à **23:59**

Bonjour,

Les questions relatives à la TVA dans le cadre de l'activité de dropshipping sont relativement complexes.

J'ai rédigé un article sur le sujet qui vous permettra d'y voir plus clair :

<https://beaubourg-avocats.fr/dropshipping-legal-france/>

Et un autre précisément sur la TVA :

<https://beaubourg-avocats.fr/tva-douane-dropshipping/>

Vous souhaitant une bonne lecture.

Bien cordialement.

Par **Lag0**, le **02/06/2020** à **07:55**

Bonjour,

Encore une ancienne question remontée pour glisser des liens (publicité)...